

Zeitschrift: Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 4 (1937)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ORCHESTER

Schweiz. Monatschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik
Offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverbandes

L'ORCHESTRE

Revue Suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
Organe officiel de la Société fédérale des Orchestres

REDAKTION: A. PIGUET DU FAY, SPYRISTRASSE 9, ZÜRICH 24

Einsiedeln Juni
Juin 1937

No. 6

4. Jahrgang
4ème Année

Assemblée des Délégués de la Société fédérale des Orchestres à Altdorf, le 2 mai 1937

Notre distingué secrétaire romand, M. Chs. Jeanprêtre à Bienne nous a adressé un substantiel rapport de l'Assemblée des Délégués, mais comme nous avons donné, dans notre numéro de mai, un résumé de l'activité des Délégués, nous nous permettrons de profiter de l'aimable permission de M. Jeanprêtre et de n'extraire de son rapport que les faits dont nos lecteurs n'ont pas encore eu connaissance. Nous tenons cependant à remercier publiquement M. Jeanprêtre de son excellent travail.

L'ordre du jour a déjà été publié dans le numéro d'avril où il peut être consulté. La liste des présences indique

- 1 membre d'honneur
- 7 membres du Comité central, c'est-à-dire tous
- 2 membres de la commission musicale
- 84 délégués représentant 38 sections.

23 sections avaient pris la peine d'excuser l'absence de délégués et 30 sections ont négligé cette formalité.

Le rapport annuel du Comité central est accepté sans discussion. Le président recommande, une fois de plus, le questionnaire annuel à la diligence de MM. les présidents de sections. Il donne connaissance de l'entrée de l'orchestre de Root (Lucerne) dans notre association et prie MM. les Délégués de lui signaler les orchestres qui pourraient se fonder, afin que le Comité central puisse les inviter à se joindre à nous.

Les comptes de l'exercice écoulé sont également adoptés à l'unanimité, après que le président a donné lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Sur la proposition de la section de Gerliswil, la subvention du bibliothécaire est portée à Fr. 300.— M. Gschwind, membre du Comité

Wegen plötzlicher Erkrankung des Maschinensetzers erscheint vorliegende Nummer etwas verspätet. Wir ersuchen um Nachsicht.